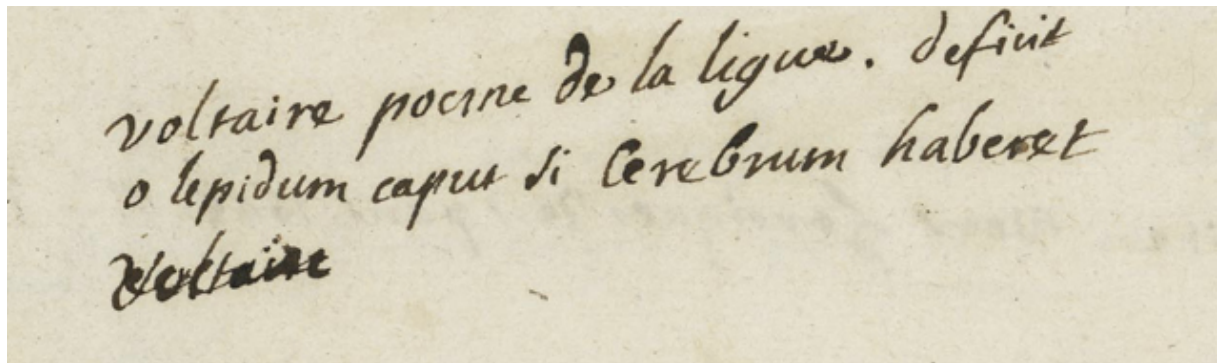


Lettre d'information
de la Société Montesquieu

Nouvelle série n° 26

Juin 2019



La version papier de cette Lettre d'information est envoyée à tous les sociétaires qui n'ont pas fourni d'adresse mail. Ceux qui l'ont reçue par mail mais souhaitent l'obtenir sous forme papier peuvent la demander à : catherine.volpilhac@ens-lyon.fr

*Elle sera également disponible sur le site
<http://www.societe-montesquieu.org/>*

Retrouvez la Société Montesquieu à l'adresse :

<http://www.societe-montesquieu.org/>

(actualités, statuts, lectures critiques, bibliographie, lettre d'information)

La lettre d'information de juin 2019 rend compte de la vie de la Société : réunions statutaires de la Société Montesquieu tenues en juin 2018 (conseil d'administration, assemblée générale : bilan moral et financier de l'année 2017), bilan et perspectives à la date de juin 2018, annonce des publications récentes et des prochaines manifestations.

Il est également rendu compte des activités et des perspectives de la Société Montesquieu entre juin 2018 et mai 2019 : pour éviter les redites, ces informations apparaissent entre crochets droits dans le corps du texte.

Les cotisations (20€) doivent désormais être envoyées à la trésorière, Hélène de Bellaigue (20 rue Raymond-Lartigue, 33000 Bordeaux) : voir **page 15**.

Cette année, la Société Montesquieu célèbre ses trente ans à Bordeaux, du 26 au 28 septembre 2019 (voir programme ci-joint) ; les réunions statutaires se tiendront **le 26 septembre en fin d'après-midi** ; elles seront annoncées plus précisément début septembre par courrier séparé.

En 2019 le conseil d'administration sera renouvelé par moitié ; **il est demandé de faire acte de candidature d'ici le 10 juillet** auprès de la présidente, C. Volpilhac-Auger, par mail (catherine.volpilhac@ens-lyon.fr) ou par courrier (27 rue de la Piale, L'Etang, 63530 Chanat, France).

Illustration de la page 1 : Bibliothèque virtuelle Montesquieu, Catalogue de La Brède (Bordeaux, Ms 2539, p. 371)

<http://montesquieu.huma-num.fr/bibliotheque/brede/theme/54#2219>

Pour voir l'image du manuscrit, cliquer sur « Numéro Catalogue » (pour passer dans l'édition du Catalogue) puis sur « image » à côté du numéro de la page.

De la main de Montesquieu.

Voltaire, *Poème de La Ligue deficit* [manque]

O lepidum caput si cerebrum haberet.

Voltaire

(L'ouvrage avait été acquis en 1724, d'après la Correspondance.

cf. La Fontaine, *Fables*, IV, 14 : « Belle tête, dit-il, mais de cervelle point. »)

Hommage à Pierre Rézat

Pierre Rézat nous a quittés le 17 juin 2018, une semaine après avoir démissionné de la direction des *Œuvres complètes* pour raisons de santé.

Son rôle dans la Société Montesquieu et dans l'édition des *Œuvres complètes* a été considérable. Membre fondateur de la Société, membre du comité de direction de l'édition, il a dirigé les deux tomes des *Œuvres et écrits divers* (t. VIII et IX, 2003 et 2006), puis la *Défense de l'esprit des lois* (t. VII, 2010) : volumes difficiles, composés d'œuvres très différentes, confiées à des auteurs nombreux, qu'il a su coordonner, et suppléer quand il le fallait.

Dans le récent volume des *Extraits et notes de lecture* (t. XVII, 2017), il s'était chargé d'une partie difficile à plus d'un titre, les *Notes sur Cicéron*, pour lesquelles sa connaissance de Bayle et du mouvement des idées du premier XVIII^e siècle le recommandait tout particulièrement : il renouait ainsi avec ses premières recherches, tout en enrichissant constamment sa pratique d'éditeur d'une maîtrise incomparable de la presse d'Ancien Régime, domaine que ses travaux, en collaboration avec Jean Sgard, avaient profondément renouvelé.

Il assumait aussi avec une énergie et un courage sans faille la codirection de l'édition depuis qu'en décembre 2004, Jean Ehrard avait décidé de s'en retirer. Il a su prendre des décisions difficiles et faire les choix nécessaires pour maintenir le cap des *Œuvres complètes*, unissant fermeté et diplomatie, mesurant les enjeux d'une entreprise collective de longue haleine, qu'il avait à cœur de maintenir au plus haut niveau – celui qui était le sien.

Ce grand savant au jugement si sûr était aussi un homme de bien, attentif aux autres, discret, plein d'humour et parfois d'ironie envers certains rites universitaires et les grandeurs supposées de ce monde. Il n'aimait pas les hommages, qu'il jugeait convenus ; mais comment ne pas lui rendre celui qu'il mérite ?

La Société Montesquieu le lui rendra lors de ses prochaines journées de septembre à Bordeaux ; mais elle ne pouvait mieux faire qu'en republiant, sur son site, les articles et introductions qu'il a consacrés à Montesquieu. Ceux qui le connaissaient retrouveront sa finesse d'analyse et son incomparable connaissance d'un XVIII^e siècle qu'il avait découvert grâce aux *Pensées* de Montesquieu ; ceux qui ne le connaissaient pas découvriront un guide sûr, un esprit ferme et prudent, dont la modestie ne pouvait cacher qu'il était un des meilleurs spécialistes de l'auteur qui nous réunit.

Tel est le souvenir que nous garderons de lui.

Catherine Volpillac-Auger

Conseil d'administration et Assemblée générale du 8 juin 2018, École normale supérieure, rue d'Ulm

Ont assisté à la présente séance les adhérents suivants, et membres du Conseil :
M^{mes} Hélène de Bellaigue, Pauline Kra, Nadezda Plavinskaia, Catherine Volpillac Auger.
MM. Lorenzo Bianchi, Alain Dupont, Philippe Hourcade, Rolando Minuto, Charles Henri de Montesquieu, Alberto Postigliola, Philip Stewart, Jean Terrel, Dominique Varry.
Excusé : Bertrand Binoche avec procuration.

Pour éviter des redites, Conseil d'administration et Assemblée générale ne sont pas dissociés, en raison de la quasi-identité des effectifs de l'un et de l'autre.
Après l'accueil de la direction de l'École Normale Supérieure, la présidente Catherine Volpillac-Auger présente le rapport moral.

Rapport moral

Le principal objet de la Société Montesquieu est l'édition des *Œuvres complètes*. Sur ce plan, l'année 2018 marque une pause pour la publication mais non pour la préparation des volumes. Le tome 17 est effectivement paru début 2018 (avec le millésime de 2017). Le tome 20 (Correspondance III) est espéré pour 2019 [l'avancement du volume ne permet plus de l'envisager : l'impression risque de n'intervenir qu'en 2020]. Il est rendu compte de l'avancement général de l'édition, traité en détail lors du comité de direction préalable (voir ci-après, p. 11-15).

Un énorme chantier a été lancé : celui des *Œuvres complètes* en ligne, dont la *Bibliothèque virtuelle Montesquieu* (2016) était le premier élément ; les *Lettres persanes* sont en préparation [voir ci-après]. Les sociétaires seront informés de l'ouverture officielle du site. À la question de Philip Stewart touchant l'Introduction générale, la Présidente répond en évoquant la page d'accueil du site, qui doit comporter la reprise du texte inaugural de Jean Ehrard, « Les éditions d'*Œuvres complètes* de Montesquieu du XVIII^e au XXI^e siècle », l'inventaire des manuscrits de Montesquieu et celui des œuvres de Montesquieu, avec leur date de publication dans les *Œuvres complètes* et leur classement raisonné (Pierre Rézat et C. Volpillac-Auger), et bien sûr le rappel du Comité d'honneur initial (1988), et du conseil scientifique actuel de l'édition.

En principe la *Lettre d'information* rendant compte des réunions statutaires devrait être diffusée très vite après la séance, mais elle paraît l'année suivante. Il faudrait remédier à ce retard. D'ordinaire, la présidente s'en charge, mais accuse les difficultés des préparatifs et de la diffusion. Elle appelle à collaboration, tout en reconnaissant qu'elle seule possède toutes les informations nécessaires [la présente Lettre, envoyée en juin 2019, invite à constater que la situation ne s'est pas améliorée... La question sera certainement reposée au prochain Conseil d'administration].

La consultation du site de la Société Montesquieu oblige à réfléchir aux moyens d'une relance. Après plusieurs années d'augmentation de la fréquentation, celle-ci baisse. L'entretien de la Bibliographie demeure satisfaisant, Ester Kovacz (ELTE, Budapest) ayant accepté de s'en occuper.

Le projet de la commémoration des 30 ans de la Société n'a pu être réalisé à la date anniversaire (2018), par manque d'énergie et faiblesse des ressources. L'élection d'Hélène de Bellaigue à la présidence de l'académie de Bordeaux ouvre de nouvelles

perspectives : Catherine Volpilhac et Hélène de Bellaigue proposent de travailler ensemble à cette commémoration.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier

Présenté par Hélène de Bellaigue, il fait état d'une progression du nombre des cotisations, dont les rappels fonctionnent correctement. Au total, 41 adhérents à jour fin 2017. Le mode de paiement est discuté (la solution Paypal, facile d'utilisation, n'est pas admise par l'ENS de Lyon, qui héberge – gracieusement – le site).

Le livret A progresse lentement. Les frais de tenue, de relevés de compte sont élevés. Le problème du défraiement des conférenciers est abordé. Pour ce qui est de la disposition des fonds disponibles, la Présidente rappelle que comme en 2017, il est prévu de verser 1500 euros à l'éditeur Garnier, en contrepartie de la réduction de 50% consentie aux membres de la Société Montesquieu (il est rappelé qu'il ne s'agit pas d'une aide à l'édition, celle-ci étant entièrement supportée par les coéditeurs, ENS Editions et Classiques Garnier).

La Société Montesquieu dispose actuellement de trois comptes : CCP et Livret A (Dijon), tenus par H. de Bellaigue (dits « Comptes Société »), et compte non rémunéré de la Caisse d'épargne d'Auvergne et du Limousin (Clermont-Ferrand), réservé à l'édition des *Œuvres complètes*, tenu par C. Volpilhac-Auger. Celle-ci demandera qu'Hélène de Bellaigue ait droit de signature sur ce compte, comme elle-même l'a sur le compte CCP [depuis, rien n'a avancé, alors que tous les documents nécessaires ont été déposés en mains propres : le contact de C. V.-A. à la Caisse d'épargne ne répond pas aux mails ; elle devra renouveler les démarches de manière encore plus insistante]. Les comptes « Édition » et le budget prévisionnel sont présentés.

Une erreur matérielle s'étant glissée dans les comptes « Société », ces comptes et le budget prévisionnel sont votés (à l'unanimité) à titre provisoire, de manière à assurer la pleine confiance de l'assemblée et du conseil d'administration à la trésorière [voir les comptes rectifiés pages suivantes].

La discussion se poursuit à propos de la diffusion des *Œuvres complètes*. L'éditeur Classiques Garnier s'est inquiété du prix de revient de l'impression et de la reliure : quatorze mille euros pour le tome XVII, pour des volumes vendus à moins de deux cents exemplaires jusque-là. Cela peut-il durer encore longtemps ?

Charles-Henry de Montesquieu a mené une enquête sur la diffusion auprès des éditeurs et dans de nombreuses bibliothèques.

Les onze volumes publiés de 1998 à 2010 par la Voltaire Foundation d'Oxford ont été tirés à 500 exemplaires chacun, sauf le tome IX (*Œuvres et écrits divers II*) tiré à 300. Les deux volumes (+ le tome XVII) par ENS Éditions et Classiques Garnier, à 500 exemplaires chacun.

Selon la Voltaire Foundation, 6 volumes sur 11 sont épuisés (*Lettres persanes*, *Considérations*, les deux volumes de *L'Esprit des lois (manuscrits)*, *Correspondance I*, *Œuvres et écrits divers II*) ; une impression à la demande est désormais disponible pour ces volumes. La Voltaire Foundation a donc vendu à peu près les trois quarts de la collection, malgré ses plaintes et ses demandes de financement, qui ont abouti à la rupture en 2009. L'essentiel des ventes se fait en tout cas la première année.

Il est aussi rappelé à cette occasion que la Société Montesquieu n'a jamais reçu les droits d'auteur que lui doit la Voltaire Foundation (à partir du 200^e exemplaire vendu, sur les *Lettres persanes*, par exemple).

La diffusion semble beaucoup moins importante pour les volumes publiés et diffusés par Classiques Garnier, d'où l'inquiétude, légitime, de son directeur, Claude Blum.

Ch.-H. de Montesquieu a également enquêté sur une cinquantaine de bibliothèques parmi les plus réputées du monde anglo-saxon qui possèdent au moins un volume de la collection des *Œuvres complètes* (compte non tenu du volume XVII, sorti et diffusé trop récemment, au printemps 2018) :

- présence des trois volumes Classiques Garnier dans une vingtaine d'universités qui ont l'ensemble des 14 volumes publiés, c'est-à-dire ceux de la VF et les trois volumes de Classiques Garnier ;
- présence partielle de Classiques Garnier (avec 1 ou 2 volumes) dans cinq universités qui avaient déjà les volumes de la VF ;
- absence de Classiques Garnier dans une quinzaine d'universités qui ont de huit à onze volumes de la VF, dans une dizaine d'universités qui ont de un à quatre volumes de la VF.

En conclusion, sur 50 bibliothèques où la VF est présente, Garnier est absente dans 50 % des cas.

[Depuis, C. Volpilhac-Auger a mené la même enquête dans les catalogues des bibliothèques universitaires françaises, facilement accessibles grâce au Sudoc ; on constate un effondrement depuis la publication du premier volume en 1998 (30 bibliothèques universitaires françaises l'avaient acquis) ; les *Voyages* (2010) figurent dans 17 bibliothèques, les *Extraits et notes de lecture* II (t. XVII), un an après leur sortie, dans 7 seulement. Elle a pris contact avec de nombreux collègues des universités concernées ; les résultats semblent inégaux, et en tout état de cause décevants : les bibliothèques hésitent à acheter une collection qui restera incomplète (l'intérêt scientifique ne semble pas primer), ou à rattraper leur retard, compte tenu de la faiblesse de leurs crédits – à chaque nouveau volume ce retard ne fait que s'accroître].

Des solutions doivent être envisagées. Il faudrait utiliser davantage le site de la Société, par exemple. Le constat est patent que la VF n'a pas transmis à Garnier ou à ses clients les informations nécessaires (« standing orders ») ; ainsi la Taylor Institution à Oxford ne possédait pas les volumes postérieurs à 2008. Les collections n'ont donc pas été continuées.

La Société Montesquieu (ou plutôt ses membres, individuellement, notamment à l'étranger : les bibliothèques allemandes, souvent mieux dotées que les françaises, sont-elles dans ce cas ? et les bibliothèques italiennes ?) doit aider à cette diffusion. On peut envisager aussi la diffusion de prospectus (ou *flyers*) en collaboration avec Classiques Garnier (il est rappelé que c'est surtout du ressort de l'éditeur, qui assure une information régulière via ses lettres d'information et catalogues).

Il est rappelé que les demandes de comptes rendus auprès de la revue *Dix-huitième Siècle* ou de la *Revue d'histoire littéraire de la France*, à qui tous les volumes publiés ont été envoyés très régulièrement, ne sont pas honorées (certes, le nombre des personnes compétentes pour parler de Montesquieu devient insuffisant ; mais l'argument ne semble pas décisif).

Est abordée la question des reçus fiscaux pour les cotisations à la Société Montesquieu. On discute longuement sur les notions d'*utilité publique* et d'*intérêt général* ; la Société Montesquieu fait-elle partie des « Œuvres ou organismes d'intérêt général » présentant un

caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel », dont Charles-Henry de Montesquieu rappelle les conditions : pas de but lucratif, objet social désintéressé, cercle non restreint ? La première notion est très restrictive, même si l'habitude du reçu fiscal s'est étendue (abusivement ?). Hélène de Bellaigue propose de demander des informations là-dessus. [Sa demande aux services des impôts étant restée sans réponse pendant deux mois, cela vaut accord ; le principe de la déductibilité des versements à la Société Montesquieu semble donc acquis.]

La Présidente évoque des manifestations à venir : congrès des Lumières, juillet 2019 à Edimbourg. L'orientation de moins en moins « littéraire » de ces congrès, où la place de la langue française est en régression (d'après l'expérience du précédent Congrès, à Rotterdam en 2015) pose la question de leur utilité pour notre Société. Qui se rendra à ce Congrès, qui peut représenter la Société Montesquieu ? Que proposer ? *L'Identité* a été proposée, sans autre précision. Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître. [Personne n'ayant pris d'initiative en ce sens, le projet est abandonné.]

Qu'envisager pour les 30 ans de la Société ? L'académie de Bordeaux grâce à sa nouvelle présidente, Hélène de Bellaigue, pourrait contribuer à ces manifestations, qui pourraient être : visite des fonds anciens, visite à La Brède, conférence à l'Académie ? [Depuis, le projet a pris forme : ces journées se tiendront du 26 au 28 septembre à Bordeaux : voir le programme incluant la fiche d'inscription joint à cet envoi.]

Il est rappelé qu'en 2021 la bibliothèque municipale de Bordeaux organisera des manifestations pour commémorer le tricentenaire des *Lettres persanes*.

C. Volpilhac-Auger informe des nouveautés du château de La Brède : après la restauration ces dernières années du parc en double étoile voulu par Montesquieu d'après le modèle de Dezallier d'Argenville (la charmille ou « bosquet » est désormais de belle taille), la chambre de Montesquieu est en cours de restauration (notamment les tissus du lit) ; un énorme chantier est également en cours dans la bibliothèque [il a depuis été mené à bien : sont désormais parfaitement visibles sur tout le mur gauche les fresques du xv^e siècle (scène de tournoi) jusque-là recouvertes depuis la fin du xvii^e siècle d'un enduit, lui-même occulté par les bibliothèque du xix^e siècle]. Le site de La Brède doit désormais avoir un directeur, en cours de recrutement [Isabelle Oberson a été recrutée et a pris ses fonctions à l'automne 2018. Un collectionneur a par ailleurs proposé de déposer des livres ayant appartenu à Montesquieu et des lettres, ce qui renforcera considérablement l'intérêt de la visite.]

Philip Stewart informe qu'il a achevé une traduction intégrale de *L'Esprit des lois* (*The Spirit of Law*), devenue tout à fait nécessaire en raison de l'ancienneté des traductions existantes (la plus récente, celle de Cambridge, date de 1978) et surtout des défauts qui ont pu être constatés. Il l'a rendue accessible sous forme de pdf sur la plate-forme « Hypothèses.org ». Mais la diffusion n'est pas excellente (les pdf ne sont pas visibles par les moteurs de recherche). Comment mieux la mettre en valeur ? Il paraît difficile de la faire figurer sur l'interface de consultation des *Œuvres complètes*, qui doit garder sa spécificité. Catherine Volpilhac-Auger propose de l'intégrer dans le site Montesquieu, à partir d'une rubrique accessible dans le menu principal ; cela demande un énorme travail de manipulation, exigé par la structure du site (un SPIP) : c'est la contrepartie de la très grande facilité d'utilisation de ce genre de site. Philip Stewart accepte de faire ce travail. [Ph. Stewart a mis en ligne l'intégralité de cette traduction dans les semaines qui ont suivi ; la fréquentation du site a pratiquement bondi depuis octobre 2018 ; *The Spirit*

of Law attire actuellement 18% des visites ; la fréquentation générale du site, en grande partie grâce à cette nouvelle ressource, s'est fortement accrue : plus de 8 000 visites en mars 2019 (4 500 en mars 2018), près de 500 le 17 mai 2019.]

Des idées de recherches (séminaires, colloques, recueils d'articles) sont évoquées : *les passions chez Montesquieu, le corps...* Mais la priorité reste l'édition des *Œuvres complètes* [on en trouvera ci-joint la programmation et l'état d'avancement des volumes en préparation.]

La séance est levée à 18h.

Le secrétaire de séance, Philippe Hourcade

Budget Société Montesquieu exercice 2017 révisé

Recettes		Dépenses	
Cotisations		Frais C.A (déplacement)	160,10 €
46 à 20 €	920 €	Frais de tenue de compte CCP	36,50 €
1 à 30 €	30 €	Relevés compte	21,60 €
2 à 18,29 € (virement)	36,58 €	Papeterie	22,15 €
3 institutionnel à 36 €	108 €	Affranchissements	11,32 €
Intérêts livret A	47,83 €	Divers (remboursement C. Volpilhac achat de livre)	30 €
TOTAL	1142,41 €	TOTAL	281,67 €

Résultat pour 2017 : 1142,41 – 281,67 = **860,74 €** solde positif

Cotisations pour 2017 : 52 adhésions = 1094,58€ de recettes

Comptes bancaires

Relevé CCP au 10/01/2018	3128,96 €
Relevé CCP au 09/12/2016	2316,05 €
Résultat	812,91 €

Relevé Livret A au 10 /01/2018	6 425,06 €
Relevé Livret A au: 13/01/2017	6 377,23 €
Résultat	47,83 €

Total sur comptes à La Banque postale en janvier 2018 : 9553,02 € soit une progression de : **860,74 €**

Société Montesquieu Budget prévisionnel 2018

Recettes		Dépenses	
Cotisations	900	Frais CA	500
Intérêts bancaires	50	Classiques Garnier (t. XVII) ¹	1 500
		Frais bancaires	50
Reliquat 2016	9 544,02	Réserve	8 454,02
Total	10 504,02		10 504,02

¹ Reporté à 2018, en raison du retard de publication de ce volume.

Comptes « Édition des Œuvres complètes » 2017

Encaisse au 1.01.2017 : 16 826,89€

Encaisse au 31.12.2017 : 16 496,39€

Mouvements : - 330,5€

Dépenses		Recettes	
missions	100	Subvention Conseil régional Aquitaine t. 17	[en attente, 1000€*]
documentation (numérisation ms)	186,5	Subvention La Poste t. 20	[en attente, 1000€**]
frais conférence 2017	24	Réserve au 1.01.2016	16 826,89€
publicité 2016 (remboursement)	20		
total	330,5	total	16 826,89

Recettes – Dépenses : 16 826,89 - 330,5 = 16 496,39

*Subvention votée en fin d'exercice, versée l'année suivante

** Reliquat de subvention versé sur présentation de factures

Budget prévisionnel 2018

Dépenses		Recettes	
Missions	1 000	Conseil régional Nouvelle-Aquitaine (t. 17)	1 000
Achats t. 17	850	Subvention La Poste t. 20	1 000
contribution site « Bibliothèque & éditions »	1 000		
Vacations préparation mise en ligne	1 000		
Réserve	14 646,39	Réserve au 1.01.2018	16 496,39
Total	18 496,39	total	18 496,39

La diminution des crédits venant de l'ENS de Lyon (fin détachement IUF de C. Volpilhac-Auger) ne s'est pas encore fait sentir ; elle entraînera un accroissement des dépenses pour la Société Montesquieu à partir de 2019.

Le nombre de volumes en cours (6) ne permettra pas de diminuer les dépenses à prévoir dans les 3 années à venir (frais de mission), qui pourraient même augmenter.

Samedi 9 juin, Comité de direction, ENS Ulm, 9h30

Présents : Alberto Postigliola, Rolando Minuti, Philip Stewart, Nadia Plavinskiaia, Catherine Volpilhac-Auger

Excusés : Cecil Courtney, Pierre Rétat.

Pierre Rétat a fait savoir qu'il souhaitait démissionner de la direction des *Œuvres complètes*, tout en restant au comité de direction. Le comité exprime ses regrets, tout en comprenant sa décision, justifiée par des raisons de santé.

Édition imprimée

Les volumes en préparation sont ensuite envisagés successivement, en fonction de leur état d'avancement, après l'évocation du tome XVII : le travail de Rolando Minuti est salué comme il le mérite. Une présentation en est envisagée à Florence [cet événement, organisé par R. Minuti, a eu lieu à Florence le 29 mars 2019, à la Villa Finaly ; le texte des interventions sera prochainement mis en ligne sur le site de la Société.]

CVA informe le comité de l'inquiétante question de la commercialisation des volumes, décevante, ainsi que lui en a fait part le directeur de Classiques Garnier, Claude Blum ; le prix de l'impression (24 000€) est loin d'être équilibré par la subvention du CNL ; le prix du volume a été limité à 120€, ce qui est certes élevé, mais raisonnable pour un volume de cette qualité (papier, reliure) de près de 800 pages. La question de la diffusion sera envisagée en CA, notamment pour que les bibliothèques universitaires françaises et étrangères soient incitées à acquérir les volumes.

Alberto est chargé de s'enquérir sur le sort des volumes restés en stock à la VF.

Le prochain volume sera le 3^e de la **Correspondance (t. 20)**, dirigé par Philip Stewart et CVA. Il a été remis à ENS Editions fin décembre 2017 ; après diverses difficultés, des préépreuves ont été envoyées par l'éditeur à la mi-novembre 2018, et lui ont été renvoyées début janvier (plus il y a de délai après l'envoi d'un volume, plus il y a de corrections à prévoir, et plus il est difficile de se rappeler les justifications de tel ou tel choix...). Les épreuves mises en page devraient arriver d'ici mars 2019 ; il semble difficile que l'envoi à Classiques Garnier soit fait avant juin 2019. Il faut donc envisager l'impression pour 2020, puisque, comme nous le savons maintenant, lorsqu'un ouvrage arrive « prêt à imprimer » chez CG, il prend sa place dans la file d'attente...

Rappelons que ce volume porte sur la période juin 1747 – septembre 1750 ; il devrait compter environ 450 pages, dont environ 100 pages d'annexes, notamment historiques [il en comporte en fait 600, dont 220 pages d'annexes ; les épreuves mises en page ont été reçues début juin 2019].

Les Pensées (t. 14 et 15, dir. CVA) sont très avancées désormais. Le tome I du manuscrit a été revu par CVA au printemps et des échanges sont en cours avec les annotateurs pour sa mise au point ; les tomes II et III seront revus successivement, entre janvier et septembre 2019, suivant les mêmes modalités [l'annotation des trois tomes peut être considérée comme achevée à 95% ; mais c'est toujours le plus difficile qui reste à la fin...]. L'achèvement peut en être envisagé pour fin 2020 (au plus tôt).

CVA fait état de la découverte dans une collection privée de la copie (datant du XVIII^e siècle) d'extraits d'un quatrième volume des *Pensées*, dont nul témoignage n'avait jamais

été donné ; ces extraits lui paraissent cependant incontestablement authentiques, tant par leur lieu de conservation que par leur teneur. Il sera nécessaire de leur accorder la plus grande attention.

Elle rappelle également qu'avec l'aide de Claire Bustarret, qui travaille sur l'analyse des papiers, elle a pu établir pour les *Pensées* (mais aussi pour la *Collectio juris* et le *Spicilège*) une chronologie notablement différente de celle qui était admise à ce jour (le premier volume a dû être commencé au retour des voyages, et non avant 1728 ; le second volume a pu être commencé avant que le premier ne soit terminé, l'un étant utilisé à Paris, le second en Bordelais). Le mode de lecture doit aussi être modifié : les dates fournies par tel ou tel article ne peuvent en aucun cas fonder la chronologie de l'inscription dans les *Pensées*, qui ne se sont pas développées tout au long de l'activité de tel ou tel secrétaire, mais par vagues successives, ce qui retarde généralement les dates de copie. Cet article avait été envoyé en mai 2018 aux membres du comité [Il a été proposé à la revue *Dix-huitième siècle*, qui le publiera dans son prochain numéro, en juillet 2019 ; mais il a dû être réduit aux dimensions admissibles pour la revue ; toute la partie relative au *Spicilège* a dû être supprimée (la chronologie doit en être considérablement resserrée, entre 1720 au plus tôt et 1750, et le recueil n'a sans doute pas été emporté en Italie) ; il faudra sans doute en envisager une publication sur le site Montesquieu].

Le quatrième et dernier volume de **Correspondance (t. 21**, dir. Nadia Plavinskaia, Philip Stewart, CVA) a été mis en attente, les *Pensées* étant prioritaires. Mais il faut y penser, d'autant que le texte est d'ores et déjà en grande partie établi (même s'il reste toujours des problèmes de datation des lettres, en raison notamment de la grande fantaisie de Guasco en la matière). Ce sera le volume suivant : on doit envisager la remise à l'éditeur pour la fin de 2021, et la publication pour 2023.

L'Esprit des lois (t. 3-4, dir. CVA) avance, puisque le travail sur le Spécimen (soutenu par le LabEx Comod, ENS de Lyon) s'est effectué régulièrement depuis 2017 : la dernière réunion a eu lieu à l'ENS Ulm le 8 juin 2018, la suivante a été fixée au 29 mars 2019 à Florence. Outre l'important travail fourni par Christian Cheminade sur le livre XXVIII, on a beaucoup avancé sur les livres X (Jean Terrel), XV (Alessandro Tuccillo et CVA), XVI (Rolando Minuti), XXIV (Giovanni Paoletti). Prévue initialement pour 2018, la mise au point du Spécimen devra attendre juin 2019. L'étape suivante devra prendre en compte la bibliographie de Cecil Courtney, qui est impatientement attendue sous sa forme définitive. Il sera alors temps d'envisager le fonctionnement d'une équipe, en reprenant contact avec les annotateurs précédents et en recrutant de nouveaux. Mais toute démarche en ce sens semble actuellement prématurée.

Ce sont donc six volumes qui sont en cours (outre le volume d'index, t. XXII et dernier, qu'on envisagera en son temps) ; la retraite prochaine de CVA permettra certainement d'accélérer le rythme de travail.

Édition en ligne

Le premier volume qui doit paraître en ligne est les *Lettres persanes*. Les difficultés techniques sont nombreuses, d'autant qu'à la structure du site « Montesquieu, Bibliothèque & éditions », construit pour la [Bibliothèque virtuelle Montesquieu](#), a été ajoutée une « interface de visualisation » plus fonctionnelle pour l'édition critique. Celle-ci est coûteuse financièrement : les derniers crédits IUF de CVA, soit 7 000€, y ont été

consacrés, avec une participation symbolique de la Société Montesquieu (300€), qui reste auteur de l'édition en ligne comme elle l'est de l'édition imprimée. Mais elle est aussi difficile à mettre en œuvre pour les ingénieurs de l'IHRIM. [Pauline Kra, inquiète du choix de l'éditeur et surtout de la manière dont son statut d'auteur de l'édition de 2004 sera reconnu, a transmis ses demandes en juin 2018 par voie d'avocat à la Société Montesquieu ; il lui a été répondu immédiatement de manière à la rassurer entièrement sur ces deux points.]

Le travail sur la Correspondance, commencé il y a plusieurs années par Philip Stewart et CVA, avait révélé qu'il était impossible de corriger le tome XVIII, et qu'il fallait le refaire entièrement sur des bases nouvelles (voir les précédents comptes rendus du comité de direction). Il avance désormais très lentement, au fil des possibilités. Avait déjà été évoqué le problème de la numérotation des lettres : certaines devant être supprimées (lettres mal attribuées, lettres « fantômes »), d'autres déplacées de plusieurs années, faut-il garder pour la nouvelle édition l'ancienne numérotation, qui serait donc différente de la succession chronologique des lettres ? ou introduire une nouvelle numérotation qui rende compte de l'évolution du corpus ? La question avait déjà été posée lors d'un précédent comité, et il avait été conclu que les différences seraient telles qu'il valait mieux changer la numérotation ; mais les lecteurs risquent de ne pas s'y retrouver, d'autant que cela devrait modifier aussi toute la numérotation subséquente : mieux vaudrait donc la conserver. Il est décidé de s'arrêter à cet avis.

CVA évoque l'intérêt d'un inventaire général de la correspondance, qui permettrait à la fois de faciliter les recherches et de faire connaître l'édition : le colloque « Inventorier les correspondances des Lumières : analyse matérielle et traitements numériques » qui s'est tenu début juin 2018 à Paris lui a paru décisif à cet égard. Les conditions de réalisation devront être explorées [La nécessité de cet outil s'est imposée depuis, et l'Inventaire a été intégré au programme de publication : CVA a obtenu pour cela un financement de 4 000€ de la Fondation La Poste, qui a déjà soutenu les volumes II et III de Correspondance, un financement de 3 000€ du LabEx Comod, ainsi qu'un séjour de recherche d'une semaine en septembre 2019 à la Fondation Les Treilles, pour Nadia Plavinskaia, Philip Stewart et elle-même.]

Des questions à la fois techniques et éditoriales sont posées, par exemple à propos des remerciements : faut-il envisager une rubrique générale valant pour toute l'édition ? Il semble plus appropriée que chaque œuvre comporte cette rubrique. [CVA s'est aperçue depuis que cela risque de poser un problème pour chacun des opuscules composant les *Œuvres et écrits divers*, qui seront republiés de manière séparée : il sera difficile de retrouver, quinze ou vingt ans après la publication, ce qui revient à tel ou tel, à partir de la liste générale de chacun des deux tomes des *OED*.]

Le programme de publication n'est pas encore prévu de manière définitive ; il faudra sans doute tenir compte des occasions, en fonction des souhaits des premiers éditeurs qui voudraient revenir sur leur travail, ou pour profiter de nouveaux documents réapparus depuis la publication : le manuscrit des *Réflexions sur le caractère de quelques princes* ou celui des *Souvenirs de la cour de Stanislas Leckzinski*. La préparation des textes est plus ou moins lourde, selon les cas ; il faut en tout état de cause, outre la nécessaire vérification impliquant d'éventuelles corrections, utiliser toutes les fonctionnalités de l'édition en ligne, notamment le renvoi aux manuscrits numérisés, et dans l'annotation à des ouvrages numérisés en libre accès.

La difficulté technique entre aussi en ligne de compte : il serait certainement intéressant de publier rapidement le manuscrit de *L'Esprit des lois*, mais il pourrait impliquer un

important travail de préparation ; en revanche, les *Geographica*, qui avaient servi de test de préparation, sont pratiquement prêts pour la mise en ligne (travail de Denise Pierrot sur l'annotation et de Justine Mangeant sur le texte même).

La logique de l'imprimé (et donc de la subdivision en 22 tomes) n'ayant plus lieu d'être, certains textes pourraient faire l'objet d'une mise en ligne groupée qui les mette en valeur, par exemple autour de la notion d'esthétique : *De la manière gothique* (éd. P. Rétat ; avec son accord, CVA en a proposé la préparation et la relecture à une normalienne, étudiante en master d'histoire de la philosophie) ; *Souvenirs de la cour de Stanislas Leckzinski* (à voir avec l'éditeur, Jonas Stefen) ; *Essai sur le goût*. Ce dernier ouvrage, qui avait été édité par Annie Becq en 2006, a fait l'objet d'un travail récent par CVA, dans le cadre de l'édition critique de l'*Encyclopédie* (ENCCRE) ; cette édition, relue et approuvée par P. Rétat, repose sur des bases toutes différentes (notamment sur la prise en compte de l'édition des *Œuvres posthumes* par Secondat en 1783). Par courtoisie, il faudra en avertir Annie Becq ; mandat est donné pour cela à CVA.

Même si le volume imprimé d'index est le dernier à prévoir, il faut envisager d'ores et déjà les difficultés techniques qu'il posera, et surtout qu'en posera une version en ligne. Ne faudrait-il pas étendre les index aux noms « modernes » ? Cela avait été exclu d'emblée pour l'édition imprimée, afin d'éviter de mêler des noms anciens et des noms contemporains, et de concentrer l'attention sur la manière dont les contemporains seraient cités ou mentionnés... Cela ne nuit-il pas cependant à l'utilisation des ouvrages ? Les ouvrages publiés par N. Plavinskaia et Sergei Karp en Russie présentent des index qui comportent noms anciens et noms modernes, ces derniers étant distingués du fait qu'apparaît la seule initiale du prénom ; il semble cependant nécessaire de fournir le prénom en entier, pour éviter les homonymies et pour plus de précision. L'idée est en tout cas retenue.

Est aussi envisagée la publication de la traduction en anglais de *L'Esprit des lois*, *The Spirit of Law*, que Philip Stewart a terminée. Cette traduction est disponible sur un blog de recherche, <https://spiritoflaw.hypotheses.org/>, mais sous la forme d'un pdf qui la rend invisible aux moteurs de recherche. Il faudrait la mettre en ligne sous un autre format, mais où ? Le site « Montesquieu. Bibliothèque & éditions » semble plutôt devoir être réservé aux seules *Œuvres complètes* de Montesquieu. La publication sur le site « Montesquieu » sera proposée lors du Conseil d'administration de l'après-midi.

Finances : le bilan financier de l'édition, qui sera présenté également au conseil d'administration, est fourni par CVA (voir ci-dessus p. 10).

Un manque dans les recettes : CVA a omis de déposer en 2018 une demande auprès du conseil régional de la Nouvelle-Aquitaine pour le tome 20. Cet oubli sera réparé en 2019, et on devrait pouvoir compter, d'ici la fin de l'année 2019 (ou au début de 2020) sur la subvention habituelle de 1 000 €.

La réserve (plus de 16 000€) est importante ; mais la plus grande prudence est désormais requise, puisque les crédits IUF sont maintenant définitivement épuisés ; le soutien de l'IHRIM à un programme d'édition qui a largement fait ses preuves sera sans faille, mais à condition que les demandes restent raisonnables. Il faut plus que jamais profiter des possibilités offertes par ailleurs (colloques, invitations, déplacements personnels) pour réduire les frais de déplacement. [Est apparue depuis la nécessité impérieuse, notamment pour des raisons de sécurité, de « mettre à niveau » le site Montesquieu ; l'ENS de Lyon (DSI) a assuré jusque-là l'intégralité de son financement (conception, réalisation, maintenance) ; les ingénieurs de l'IHRIM, qui veillent à son bon fonctionnement, ne peuvent consacrer le moindre temps à cette tâche nouvelle, qui est

lourde ; il faudra donc que la Société Montesquieu prenne le relais : il faut compter pour ce travail, confié à un développeur extérieur, environ 2000€, à répartir entre le compte « Édition » et le compte « Société » – celle-ci ayant peu de ressources, l'essentiel devra être supporté par l'Édition].

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Société Montesquieu (2018-2019)

Conseil d'administration

Bureau :

Président d'honneur : Jean Ehrard

Présidente : Catherine Volpilhac-Auger

Vices-présidents : Alberto Postigliola, Charles-Henry de Montesquieu

Secrétaire général : Lorenzo Bianchi

Secrétaire général adjoint : Rebecca Kingston

Trésorier : Hélène de Bellaigue

Trésorier-adjoint : Dominique Varry

Autres membres

Élus pour la période 2017-2020 (renouvelables en 2021) :

Hélène de Bellaigue, Bertrand Binoche, Philippe Hourcade, Claude Lauriol, Charles-Édouard Levillain, Charles-Henry de Montesquieu, Laetitia Perret, Nadia Plavinskaia, Pierre Rétat, Philip Stewart, Dominique Varry, C. Volpilhac-Auger.

Élus pour la période 2015-2018 (renouvelables en 2019) :

Lorenzo Bianchi, Cecil Courtney, Luigi Delia, Rebecca Kingston, Christophe Martin, Rolando Minuti, Alberto Postigliola, Jean Terrel.

La cotisation annuelle est de 20€ pour les personnes physiques, 36€ pour les personnes morales. Versements à effectuer à l'ordre de :

Société Montesquieu, CCP Dijon 4226-50 R et à adresser au domicile du trésorier :

Hélène de Bellaigue, 20 rue Raymond-Lartigue, 33000 Bordeaux.

Les virements sont possibles, pourvu qu'ils comportent explicitement le nom de l'adhérent.

Les **sociétaires d'Amérique du nord** sont invités à régler leur cotisation de préférence à notre correspondante, Mrs Pauline KRA, 109-14 Ascan Ave., Forest Hills, NY, 11375 (USA).

Les **sociétaires italiens** à Rolando MINUTI, via G.D. Romagnosi, 10 - 56017 San Giuliano Terme Pisa (Italie).

Ne pas utiliser d'Eurochèques.

Édition des *Œuvres complètes*

Fondateur : Jean Ehrard

Directrice

Catherine Volpilhac-Auger

Comité de direction

Cecil P. Courtney, Rolando Minuti, Nadezda Plavinskaya, Alberto Postigliola, Philip Stewart, Catherine Volpilhac-Auger.

Conseil scientifique

Lorenzo Bianchi, Hélène de Bellaigue, Olivier Caudron, Cecil P. Courtney, Denis de Casabianca, Jean Ehrard, Jens Häseler, Catherine Larrère, Rolando Minuti, Nadezda Plavinskaia, Alberto Postigliola, Pierre Rétat, Céline Spector, Philip Stewart, Christine Théré, Catherine Volpilhac-Auger.